



Bettembourg, le 5 octobre 2020

Section locale commune de Bettembourg

**Monsieur le bourgmestre,  
Madame, Monsieur les échevins,**

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre de jour de la réunion du conseil communal du 9 octobre 2020 les questions suivantes :

**Question 1 : nouveaux marquages des passages à piétons**

Le collège échevinal vient de réaliser le marquage des passages à piétons aux alentours des écoles de la commune par un « modèle fantaisiste », et l'un ou l'autre à un endroit peu logique.

Quels critères ont été pris en compte pour définir l'endroit précis de ces passages piétonniers ? Est-ce que ces nouveaux marquages ont trouvé l'aval des instances étatiques ?

**Question 2 : sécurisation de passages à piétons existants**

Comme évoqué par plusieurs habitants du quartier haut de Bettembourg, le passage à piétons situé dans la route de Peppange à hauteur de l'embouchure de la rue Luc présente un certain danger, surtout aussi pour les tout jeunes usagers.

Est-ce que le collège échevinal ne devrait pas intervenir auprès des instances nationales pour sécuriser ce passage à piétons par les moyens appropriés ?

**Question 3 : parcours récréatifs sur tout le territoire de la commune.**

L'asbl. BBS (Beetebuerg beweegt sech) avait réalisé un travail formidable avec l'élaboration d'un plan des chemins et parcours récréatifs sur tout le territoire de la commune et surtout avec la mise en place de la signalisation afférente au moyen de poteaux et plaquettes signalisation. Or, nous devons toujours encore constater que partie des parcours et chemins récréatifs se trouvent dans un état délaissé et que la signalisation fait très souvent défaut.

Est-ce que le collège échevinal n'entend toujours pas de se doter d'un budget pour remettre en état ces parcours et remettre en place une signalisation appropriée ?

Est-ce que le collègue échevinal ne prévoit pas la réimpression des plans afférents et éventuellement la redistribution de ces plans aux ménages de la commune ?

**Question 4 : 'Vélosummer 2020'**

Est-ce que le collègue échevinal peut fournir au conseil communal la raison pourquoi notre commune n'a pas participé à l'action 'Vélosummer 2020' organisée par le ministre de la Mobilité et des Travaux publics et par le ministre du Tourisme pendant le mois d'août 2020 ?

**Question 5 : « gestaffelte Waasserpräiss »**

Le collègue échevinal, fort anxieux face à une éventuelle pénurie en eau potable et hautement soucieux d'un approvisionnement constamment assuré en eau potable de notre commune, ne présente pas un modèle de tarification échelonné de l'eau potable. Un tel modèle de prix échelonné de l'eau potable aurait fortement incité les habitants de notre commune à éviter le gaspillage d'eau et aurait présenté un net avantage pécuniaire à tous ceux qui auraient consommé l'eau potable d'une manière respectant l'environnement.

Pourquoi le collègue échevinal a-t-il hésité à élaborer un prix échelonné de l'eau potable ?

**Question 6 : réunions d'information**

Le collègue échevinal organise, pour les projets d'une certaine envergure où les citoyens sont directement concernés, des réunions d'information pour les quartiers et habitants concernés.

Pourquoi le collègue échevinal n'invite pas systématiquement les membres du conseil communal à ces réunions ?

Veillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Monsieur les échevins, l'expression de nos sentiments très distingués.

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby BIWER, Guy FRANTZEN, Claude FOURNEL,

Sylvie JANSÀ, Patrick HUTMACHER, Marco ESTANQUEIRO